

Monsieur Jean Christophe KOUASSI +225 07-77-95-24-01 jean.kouassi2O@inpb.ci

Abidjan, le 17 avril 2024

Tél: +225 20 25 34 34 Fax: +225 20 32 61 35 Réf: ET/EK/0004-04/2024

Objet : Offre de collaboration

Monsieur,

Nous faisons suite à nos différents échanges, et vous prions de bien vouloir noter que votre candidature a été retenue pour exercer la fonction de **Data Analyst** à SUNU Investment Holding SA (SIH) à compter du **20 juin 2024**. Vous trouverez ci-après notre offre de collaboration.

Vous aurez un contrat de travail à durée indéterminée, et serez classé en catégorie V1 au regard de la classification définie par la Convention Collective Interprofessionnelle ivoirienne. Vous serez basé à Abidjan, et placé sous l'autorité hiérarchique du **Directeur des Engagements et du Recouvrement** de SUNU Investment Holding SA

Vous serez soumis aux dispositions du Code du travail ivoirien, de la Convention Collective cidessus visée, au règlement intérieur en vigueur dans la société.

Vous serez amené à vous déplacer dans le cadre de vos obligations professionnelles dans les pays de présence du Groupe.

Pour une durée de travail de 173,33 heures par mois, vous percevrez la rémunération mensuelle brute de 1 514 971 F CFA répartie comme suit :

| • | Salaire de Base | 188 157 FCFA |
|---|----------------------------------|----------------|
| • | Sursalaire | 1 144 729 FCFA |
| • | Prime de transport Non Imposable | 30 000 FCFA |
| | Prime de transport Imposable | 37 595 FCFA |
| | Prime de Logement | 114 490 FCFA |
| | | |

- 1) **Du treizième (13**ème) mois en décembre de chaque année ; celui-ci étant égal à la rémunération mensuelle brute pour un travail effectué pendant une année entière.
- 2) D'une prime d'intéressement en fonction de la décision de la Société SUNU Investment Holding S.A et dont le montant sera proportionnel au niveau d'atteinte des objectifs personnels assignés conformément à la Politique des Ressources Humaines du Groupe SUNU.

- 3) De l'assurance vie groupe souscrite par la société auprès d'un assureur de la place. Une participation par prélèvement à la source au tarif appliqué par la compagnie d'assurance sera demandée.
- 4) <u>De l'assurance indemnité funérailles</u>, souscrite auprès d'un Assureur de la place, pour laquelle vous paierez mensuellement 7.200 FCFA par retenue à la source, et qui prend en compte vos père, mère, conjoint légal et enfants à charge âgés d'au moins cinq (05) ans et d'au plus 25 ans. En cas de décès de l'une de ces personnes, l'Assureur vous versera la somme de 1 000 000 F CFA pour les adultes et 600 000 F CFA pour les enfants. Votre participation peut être amenée à évoluer en fonction des conditions techniques fixées par l'Assureur.
- 5) D'une couverture maladie aux conditions suivantes: Remboursement à 80% des frais médicaux et pharmaceutiques, exposés par vous, votre conjoint(e) légal(e) et vos enfants à charge d'au plus 21 ans célibataires, dans le cadre de l'assurance groupe prévue en faveur des membres du personnel souscrite auprès d'un assureur de la place. Une participation par prélèvement à la source au tarif appliqué par la compagnie d'assurance sera demandée.
- 6) De la cotisation à la Caisse de Retraite par Répartition avec Epargne de l'Union Monétaire Ouest Africaine (CRRAE-UMOA). La société participera à hauteur de deux tiers (2/3) du montant de la cotisation mensuelle.
- 7) D'une dotation mensuelle de téléphone cellulaire de 40 000 FCFA sur 12 mois.

Vous vous engagez:

- Au respect du règlement intérieur et des normes en vigueur au sein du groupe
- A la préservation de la confidentialité dans le cadre de vos fonctions
- A consacrer toute votre activité professionnelle en faveur de l'entreprise

Au jour de votre prise de fonction, vous serez libre de tout engagement à l'égard de quiconque et notamment de tout employeur et ne serez liée par aucune clause de non-concurrence.

Au cas où ces conditions retiendraient votre attention, nous vous prions de nous retourner ce courrier signé avec la mention « bon pour acceptation des termes ».

Miriam ADOTE VUNU Investment Holding
Directeur General SUNU, Avenue Botreau Rouss
18. P. 3803 Abidian 01 Côte d'Ivoire